

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DE L'ARGENS**

SEANCE DU JEUDI 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le Conseil syndical régulièrement convoqué le vendredi vingt-neuf mars, n'ayant pas valablement délibéré faute de quorum, celui-ci reconvoqué dans les délais légaux selon le code général des collectivités territoriales, s'est réuni sans condition de quorum le jeudi quatre avril, Salle Polyvalente, complexe sportif Jean-Jacques Marcel à Brignoles, sous la présidence de Monsieur Jacques Paul.

PRESENTS :

Pour la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte : Patrick Bonnet, Romain Debray, Jean Degoulet, Olivier Hoffmann, Armand Morazzani, Jacques Olès, Jacques Paul, Daniel Roux (suppléant), Nicole Rullan, Claudine Vidal

Pour la Dracénie Provence Verdon Agglomération : Cédric Dubois, Valérie Marcy, Jean-Pierre Souza.

Pour la Communauté de Communes Provence Verdon : Catherine Venturino-Gabelle,

Pour Esterel Côte d'Azur Agglomération : Mireille Anillo.

Pour la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon : Patrick Vincentelli.

Pour la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez : Laurent Giubergia.

ABSENTS EXCUSES :

Pour la Dracénie Provence Verdon Agglomération : Danielle Adoux-Copin, Claude Alemagna, Karine Alsters, Serge Baldecchi, Liliane Boyer, Christophe Carrière, Alain Caymaris, Bernard Chilini, Albert David, Nathalie Gonzales, Raymond Gras, Marc Hébréard, Hughes Martin, Claude Pianetti, Georges Rouvier, Richard Strambio.

Pour la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte : Ollivier Artuphel, Eric Audibert, Didier Brémond, Gilbert Bringant, David Clercx,, Arnaud Fauquet-Lemaitre, Jérémy Giuliano, Laurent Gueit, Jean-Luc Laumailler, Gabriel Pich, Alain Ravanello, Nicolas Robin, Philippe Roux, Patrice Tonarelli.

Pour la Communauté de Communes Cœur du Var : Thierry Bongiorno, Eric Collin, Jean-Michel Dragone, Dominique Lain, Jean-Luc Longour, Jean-Louis Portal, Yannick Simon, Marjorie Viort.

Pour Esterel Côte d'Azur Agglomération : Gilles Longo, Nicolas Marty

Pour la Communauté de Communes Provence Verdon : Stéphane Arnaud, Jean-Philippe Bersia, Bernard de Boisgelin, Nathalie Espitalier, Florent Palazolli, Franck Panizzi, Dominique Richard, Didier Vauzelle, Catherine Venturino-Gabelle.

Pour la Communauté de Communes du Pays de Fayence : Patrick Bassand, Philippe Durand-Terrasson, Jean-Jacques Forniglia, Jacques Giusti, Nicolas Martel

Pour la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon : Joannel Anglionin Rolland Balbis, Fabien Briegne, Gilbert Riboulet.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jacques Olès.

RAPPORTEUR : Jacques Paul

Nombre de Membres		
En exercice	Présents à la séance	Qui ont pris part à la délibération
74	16	16

Objet de la délibération :

**approbation du compte
administratif 2023.**

RESTES A REALISER AU 31/12/2023	
Restes à réaliser en recettes d'investissement	1 636 882,88 €
Restes à réaliser en dépenses d'investissement	1 588 340,86 €
SOLDE DES RESTES A REALISER 2023	48 542,02 €
BESOIN DE FINANCEMENT	7 227 394,71 €

En résumé, les résultats cumulés de clôture de l'exercice 2023 se présentent comme suit :

GLOBAL	Résultat antérieur reporté	Solde d'exécution 2023	Résultat de clôture de l'exercice 2023
INVESTISSEMENT	3 504 704,41 €	3 674 148,28 €	7 178 852,69 €
FONCTIONNEMENT	2 161 752,51 €	-656 920,23 €	1 504 832,28 €
TOTAL	5 666 456,92 €	3 017 228,05 €	8 683 684,97 €

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le compte de gestion 2023 dressé par le comptable public,

CONSIDERANT que le Président du Syndicat Mixte de l'Argens, ne participe pas au vote du compte administratif en application de l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Jacques PAUL, 1^{er} Vice-président du Syndicat Mixte de l'Argens, propose Monsieur Romain Debray, Maire d'Entrecasteaux comme Président de séance, l'Assemblée accepte à l'unanimité.

Après l'avis de la Commission des Finances et de l'Administration Générale,

Le Conseil syndical après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE UN

D'ACTER de la présentation du compte administratif retraçant l'exécution du budget principal 2023 du Syndicat Mixte de l'Argens ;

ARTICLE DEUX

D'ARRETER les résultats du compte administratif retraçant l'exécution du budget principal 2023 présentés ci-dessus ;

ARTICLE TROIS

D'APPROUVER le compte administratif 2023 du budget principal du Syndicat Mixte de l'Argens.

Le Président de séance

POUR : 16
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0



Romain DEBRAY

Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant le tribunal administratif de Toulon. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours gracieux proroge le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet

Le compte administratif constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice. Il retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser).

Conformément à l'instruction budgétaire M14, il vous est demandé de bien vouloir :

- Donner acte de la présentation du compte administratif retraçant l'exécution du budget et figurant sur les documents annexes,
- Constaté pour la comptabilité principale, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion du comptable public,
- Reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- Voter et arrêter les résultats présentés ci-dessous,

Le compte administratif 2023 présente, tout comme le compte de gestion, des résultats identiques :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023	2 954 397,48 €
Recettes réelles	2 683 247,73 €
Recettes d'ordre	271 149,75 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023	3 611 317,71 €
Dépenses réelles	2 807 527,87 €
Dépenses d'ordre	803 789,84 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023	-656 920,23 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE N-1	2 161 752,51 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE 002	1 504 832,28 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2023	8 836 809,23 €
Recettes réelles	8 033 019,39 €
Recettes d'ordre	803 789,84 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2023	5 162 660,95 €
Dépenses réelles	4 891 511,20 €
Dépenses d'ordre	271 149,75 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2023	3 674 148,28 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE N-1	3 504 704,41 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE 001	7 178 852,69 €

ANNEXE EXPLICATIVE AU POINT 2 – COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Les tableaux ci-dessous présentent les dépenses et recettes de l'exercice 2023 tant en investissement qu'en fonctionnement.

Pour la section de fonctionnement :

La répartition par chapitre des dépenses de fonctionnement est synthétisée ci-dessous :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé	BUDGET 2023	CA 2023	% Réalisation
011	Charges à caractère général	1 885 128,89 €	989 034,42 €	52%
012	Charges de personnel	1 698 441,00 €	1 578 514,01 €	93%
65	Autres charges gestion courante	143 395,00 €	109 363,50 €	76%
66	Charges financières	122 805,83 €	121 705,94 €	99%
67	Charges exceptionnelles	244 789,22 €	8 910,00 €	4%
022	Dépenses imprévues	40 000,00 €	0,00 €	0%
Total dépenses réelles		4 134 559,94 €	2 807 527,87 €	68%
023	Virement section investissement	667 396,36 €	0,00 €	0%
042	Opérations d'ordre entre sections	620 645,49 €	803 789,84 €	130%
Total dépenses d'ordre		1 288 041,85 €	803 789,84 €	62%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		5 422 601,79 €	3 611 317,71 €	67%

La répartition par chapitre des recettes de fonctionnement, est synthétisée ci-dessous :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé	BUDGET 2023	CA 2023	% Réalisation
013	Atténuation de charges	0,00 €	1 916,35 €	NS
74	Subventions de fonctionnement	558 848,41 €	535 463,20 €	96%
	Participations EPCI membres	2 437 813,64 €	1 950 250,89 €	80%
75	Autres produits de gestion courante	8 000,00 €	10 174,15 €	127%
Total recettes de gestion courante		3 004 662,05 €	2 497 804,59 €	83%
77	Autres produits exceptionnels	0,00 €	4 544,14 €	NS
	Produits cessions d'immobilisations	0,00 €	180 899,00 €	NS
Total recettes réelles		3 004 662,05 €	2 683 247,73 €	89%
042	Opérations d'ordre entre sections	256 187,23 €	271 149,75 €	106%
Total recettes d'ordre		256 187,23 €	271 149,75 €	106%
002	Excédent de fonctionnement reporté	2 161 752,51 €	2 161 752,51 €	100%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		5 422 601,79 €	5 116 149,99 €	94%

Pour la section d'investissement :

La répartition par chapitre des dépenses d'investissement est synthétisée ci-dessous :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Libellé	BUDGET 2023	CA 2023	RAR 2023	TOTAL CA+RAR	% Réalisation
16	Remboursement emprunts	300 601,00 €	300 539,26 €	0,00 €	300 539,26 €	100%
20	Immobilisations incorporelles	835 704,74 €	281 467,33 €	145 273,00 €	426 740,33 €	51%
21	Immobilisations corporelles	1 397 818,28 €	655 836,49 €	159 991,22 €	815 827,71 €	58%
23	Immobilisations en cours	220 000,00 €	2 328,00 €	8 055,00 €	10 383,00 €	5%
27	Autres immobilisations financières	3 500,00 €	3 480,00 €	0,00 €	3 480,00 €	99%
45	Opérations pour compte de tiers	14 306 176,01 €	3 647 860,12 €	1 275 021,64 €	4 922 881,76 €	34%
Total dépenses réelles		17 063 800,03 €	4 891 511,20 €	1 588 340,86 €	6 479 852,06 €	38%
040	Opérations d'ordre entre sections	256 187,23 €	271 149,75 €	0,00 €	271 149,75 €	106%
Total dépenses d'ordre		256 187,23 €	271 149,75 €	0,00 €	271 149,75 €	106%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		17 319 987,26 €	5 162 660,95 €	1 588 340,86 €	6 751 001,81 €	39%

La répartition par chapitre des recettes d'investissement, est synthétisée ci-dessous :

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Libellé	BUDGET 2023	CA 2023	RAR 2023	TOTAL CA+RAR	% Réalisation
10	FCTVA	45 286,00 €	45 285,91 €	0,00 €	45 285,91 €	100%
13	Subventions d'investissement	742 382,71 €	186 564,13 €	272 633,07 €	459 197,20 €	62%
23	Immobilisations en cours	0,00 €	3 627,12 €	0,00 €	3 627,12 €	NS
45	Opérations pour compte de tiers	10 473 521,19 €	7 797 542,23 €	1 364 249,81 €	9 161 792,04 €	87%
024	Produits cessions d'immobilisations	1 266 051,10 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%
Total recettes réelles		12 527 241,00 €	8 033 019,39 €	1 636 882,88 €	9 669 902,27 €	77%
021	Virement section fonctionnement	667 396,36 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%
040	Opération d'ordre entre sections	620 645,49 €	803 789,84 €	0,00 €	803 789,84 €	130%
Total recettes d'ordre		1 288 041,85 €	803 789,84 €	0,00 €	803 789,84 €	62%
001	Solde d'exécution positif reporté	3 504 704,41 €	3 504 704,41 €	0,00 €	3 504 704,41 €	100%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		17 319 987,26 €	12 341 513,64 €	1 636 882,88 €	13 978 396,52 €	81%